



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE  
**SANTÉ**  
**SOCIÉTÉ**  
**MIGRATION**

**Le Language Exchange Meeting : un pas vers la justice  
occupationnelle**

**Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »**  
Rédigé sous la direction de Guillaume PEGON

LEBOULENGER Marie

Année 2021-2022

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier Samir, Abdirahman et Alteip sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour.*

*Un grand merci à toute l'équipe pédagogique du DIU Santé Société Migration et aux intervenant·es qui par leurs présentations passionnantes ont fait de ces voyages mensuels de vrais moments de plaisir chaque fois attendus avec hâte.*

*Merci à mes camarades du DIU pour vos encouragements, vos conseils, vos expériences, votre ouverture d'esprit et pour ces moments de détente culinaire passés à vos côtés. Je suis vraiment heureuse de vous avoir rencontré·es,*

*Merci à Guillaume PEGON pour sa réactivité et son soutien tout au long de ce travail de recherche.*

*Et à Lucie pour m'avoir ouvert la voie à un nouvel avenir professionnel. Merci de faire partie de ces amis qui « nous élèvent ».*

*Le Language Exchange Meeting il m'a changé beaucoup – S*

*L'AFRANCE est l'asile, l'absence et l'exil*

*Souffrance mais par pudeur faut pas que je l'exhibe*

*Je vis loin de mes rêves, de mes espoirs, de mes espérances – A-France, Gaël FAYE*

*Est-ce que les luttes appartiennent à quelqu'un ? Est-ce qu'elles appartiennent davantage – par exemple – à ceux qui sont directement opprimés qu'à ceux qui les mènent sans jamais avoir subi l'oppression ? – L'art de perdre, Alice ZENITER*

# Table des matières

1.	Introduction et question de départ.....	1
2.	Revue de littérature .....	2
2.1.	Les Inégalités Sociales de Santé (ISS).....	2
2.1.1.	Les déterminants sociaux de la santé .....	3
2.1.2.	La promotion de la santé.....	4
2.2.	L'action communautaire.....	5
2.3.	La justice sociale.....	6
2.3.1.	La transformation sociale.....	7
2.4.	La justice occupationnelle.....	8
2.4.1.	Les sciences de l'occupation.....	8
2.4.2.	Les droits occupationnels.....	9
3.	Problématique et hypothèses attendues.....	10
4.	Méthodologie .....	11
4.1.	La volonté de tendre vers la méthode de Recherche Action Participative.....	11
4.2.	La construction de l'outil de recherche : le Language Exchange Meeting.....	12
4.2.1.	La constitution d'un groupe, la création d'un cadre de confiance et l'émergence d'un sentiment d'appartenance.....	12
4.2.2.	La définition du projet.....	13
4.2.3.	Une visite au Language Exchange Meeting de Rouen .....	13
4.2.4.	L'organisation de l'événement.....	14
4.2.5.	La communication du projet .....	15
4.2.6.	Le déroulé de l'action .....	16
5.	Présentation des résultats et analyse .....	16
5.1.	Des injustices occupationnelles subies... ..	17
5.1.1.	« Quand tu parles pas Français, you can't enter the population ».....	17
5.1.2.	« 100€ par mois : t'imagines ? ».....	20

5.2....au Language Exchange Meeting : action communautaire pour la justice occupationnelle .	22
5.2.1. « C'est un serious thing what we did » .....	22
5.2.2. « I can decide what to do in Language Exchange Meeting » .....	22
5.2.3. « To forget some problems we have » .....	23
5.2.4. « Le Language Exchange Meeting : c'est comme une école » .....	24
5.2.5. « J'ai une idée en tête... Je peux prendre rendez-vous avec le Président ? » .....	25
6. Limites .....	29
6.1.1. La justice occupationnelle : un concept né en Occident .....	29
6.1.1. La RAP : vraiment faite pour tous ? .....	30
6.1.2. L'occupation dépendante de la consommation ? .....	31
6.1.3. Le futur du projet .....	33
7. Conclusion et ouverture .....	33
8. Bibliographie.....	35

## 1. Introduction et question de départ

L'association Revivre est située à Caen, en Normandie. En 1974, un hébergement de 10 lits pour personnes sans-abri voyait le jour. Aujourd'hui l'association a développé son champ d'action et vient en aide à plus de 1000 personnes chaque année. Elle assume diverses missions notamment l'insertion au logement à travers ses trois résidences sociales. Le volet « accueil orientation » des bénéficiaires de la protection internationale est assuré par la plateforme FAIR (Favoriser l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés). Créée en 2019, elle a pour fonction :

- un accueil inconditionnel et un accompagnement par des bénévoles au sein d'un lieu chaleureux avec la possibilité de participer à des activités socio-culturelles et sportives et des ateliers linguistiques ;

- un suivi socio-professionnel par des salariés pour des personnes de plus de 25 ans bénéficiaires de la protection internationale et du Revenu de Solidarité Active (RSA), sans domicile et sans enfants à charge.

En mai 2021, j'ai intégré le groupe des 81 bénévoles de la plateforme. J'ai commencé par assurer l'accueil avec la remise du courrier et l'aide aux démarches administratives dématérialisées. Je me suis rapidement positionnée sur une mission que j'affectionne particulièrement : l'organisation et l'animation d'activités culturelles et sportives.

Récemment arrivée dans l'association, j'ai eu la surprise d'être interpellée par la coordinatrice de la plateforme. Sa collègue assistante sociale au pôle logement lui a fait part des besoins exprimés par des résidents réfugiés de moins de 25 ans qu'elle accompagne. Ils éprouvaient des difficultés à rencontrer des Français de leur âge et à connaître les endroits où sortir dans Caen. Il y avait là un projet à initier. La coordinatrice me l'a proposé. C'est alors que l'équipe du Language Exchange Meeting<sup>1</sup> s'est formée.

Dès le début, ce projet a suscité en moi de nombreuses questions. En arrivant dans cette association j'ai découvert l'existence d'un environnement complexe, au carrefour de nombreux domaines : humain, social, sanitaire, culturel, politique, historique. Leur interrelation faisait lien dans mon esprit progressivement mais une interrogation

---

<sup>1</sup> « Rencontre d'échanges de langues » appelé aussi café polyglotte en France

persistait : Pourquoi un jeune homme qui a obtenu le statut de réfugié, qui a donc un statut légal grâce à son titre de séjour, qui a le droit de faire des études et de travailler en France, se sent néanmoins exclu et isolé de la vie sociale locale ? J’imaginai qu’une fois le titre de séjour délivré, la situation serait débloquée et la personne pourrait se sentir épanouie. Mais c’était sans compter mes préjugés rapidement mis à l’épreuve et qui ne cessent de se déconstruire au fil des rencontres et expériences. Je me suis alors questionnée sur ce mal-être ressenti par ces jeunes. Où se situe le manque qui les empêche de se sentir pleinement épanouis ? Dans quelles mesures ce sentiment d’exclusion a un impact sur leur santé psychique ? Comment augmenter leur participation à la vie locale ?

Ces interrogations m’ont menée cette question de départ : « **Quelles sont les inégalités de santé mentale subies par ces jeunes réfugiés vivant dans les résidences sociales de Revivre ?** ».

## **2. Revue de littérature**

### **2.1. Les Inégalités Sociales de Santé (ISS)**

Les **inégalités sociales de santé** renvoient selon GUICHARD et POTVIN à « [...] toute relation entre la santé et une appartenance à une catégorie sociale. » (GUICHARD, POTVIN dans MOLEUX, SCHAEETZ et SCOTTON, 2011). Cette définition montre que la santé n’est pas seulement déterminée par des facteurs biologiques, intrinsèques à la personne mais également par l’environnement qui l’entoure. De ce fait, ces inégalités sont **évitable**s si des actions sont menées au sein des **politiques publiques** en vue d’instituer l’égalité entre les différents groupes sociaux.

Les inégalités en santé sont présentes au niveau mondial, entre les pays mais également au sein d’un même pays, quel que soit son niveau socio-économique. Par exemple, selon l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « Dans les pays à haut revenu, on observe un écart d’espérance de vie de plus de 10 ans selon des facteurs comme l’appartenance ethnique, le sexe, la condition socio-économique et le secteur géographique. » (OMS, 2009).

Le **gradient social** détermine l'état de santé d'une population : plus la personne est touchée par la pauvreté, la précarité et l'exclusion, moins elle est en bonne santé (fig.1). En France environ **20 % de la population** est en situation de précarité (MICHELETTI



dans MONIN, 2017). La lutte contre les inégalités sociales d'accès à la santé est donc une **priorité de santé publique** qui est inscrite dans le projet stratégique 2019-2024 de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Figure 1 : La santé d'une population en fonction de son statut social (Pôle ressources en promotion de la sante de bretagne, 2019), <https://promotionsantebretagne.fr/>

### ***2.1.1. Les déterminants sociaux de la santé***

Pour réduire les inégalités sociales de santé, il est nécessaire d'agir sur les **déterminants sociaux de la santé**. Ceux-ci se définissent comme « les facteurs structurels et les conditions de vie quotidiennes qui sont à l'origine d'une grande partie des inégalités en santé entre pays et dans les pays » (OMS, 2009). L'OMS a proposé un modèle afin de comprendre comment les facteurs politiques, socio-économiques, environnementaux et culturels influencent l'état de santé d'une population.

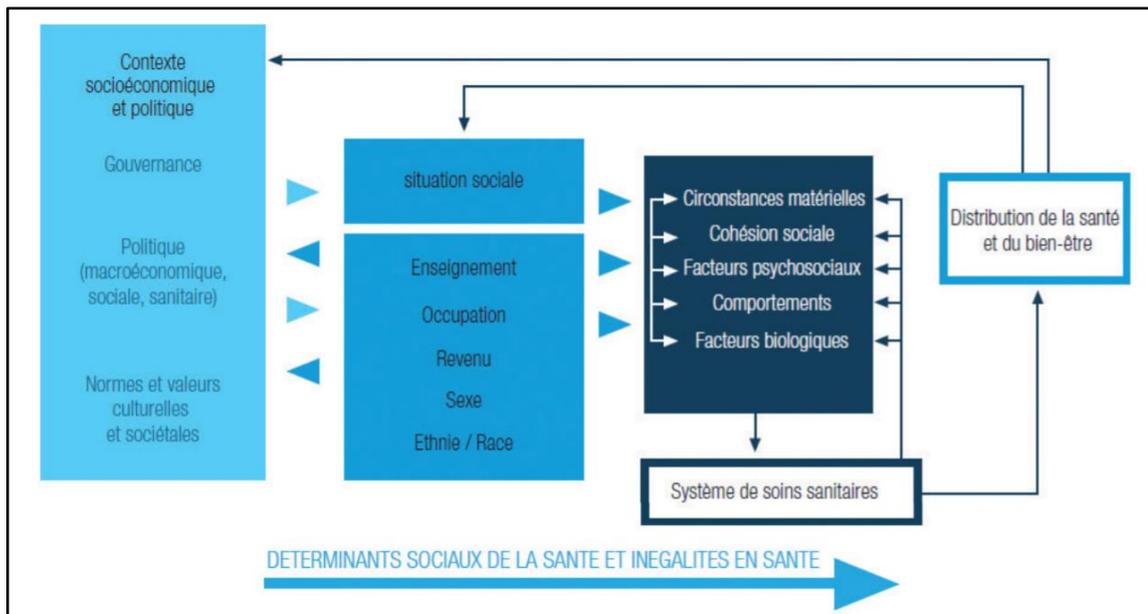


Figure 2 : Modèle Pathway de la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé de l'OMS (OMS, 2008)

Ce schéma révèle l'importance des **pouvoirs publics** dans l'amélioration de la santé pour toutes les populations. Il montre également que la réduction des inégalités sociales de santé doit être réalisée par des **actions conjointes** entre les différents acteurs : autorités, associations, services publics et citoyens. C'est pourquoi l'OMS dans sa Commission des Déterminants Sociaux de la Santé (CDSS) de 2009 a établi des recommandations et proposé des axes d'action. Ces trois recommandations sont les suivantes : **améliorer les conditions de vie quotidienne ; lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources ; et mesurer le problème, l'analyser et évaluer l'efficacité de l'action**. Ces missions doivent être mises en place dans une démarche de promotion de la santé.

### 2.1.2. La promotion de la santé

En 1978, l'OMS dans sa Conférence Internationale sur les soins de santé primaires, soulignait déjà l'**urgence** pour les gouvernements de « protéger et promouvoir la santé de tous les peuples du monde » (Déclaration Alma-Ata, OMS, 1978)

La réduction des inégalités sociales est un axe prioritaire dans la **promotion de la santé**. Selon l'OMS, elle a pour but de « [...] permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et améliorer ainsi leur santé. » (MONIN in OMS, 2019). C'est un « **processus social et politique** [qui vise à] renforcer les aptitudes et les capacités des

individus, [améliorer les] mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique de façon à réduire les effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. » (OMS in MONIN, 2019).

Cette pratique fait appel à la notion de **participation** et de **pouvoir d’agir**. Mener des actions de promotion de la santé nécessite de connaître le public visé, ses problématiques, ses demandes et ses ressources pour ensuite l’intégrer pleinement aux actions. Ne pas « faire pour » les personnes mais **faire avec** elles, en développant leurs compétences et en leur laissant la possibilité de décider par et pour elles-mêmes. La promotion de la santé s’appuie donc sur des **approches collectives, participatives et communautaires**.

## 2.2.L’action communautaire

L’**action communautaire** est particulièrement adaptée en promotion de la santé. Sa particularité est d’être **globale**, c’est-à-dire d’améliorer l’état de santé d’une **population** et non d’un individu. En pratique, elle vise à impliquer une communauté dans la réalisation d’actions sur ses déterminants sociaux. Selon l’OMS, une communauté est : « un groupe d’individus qui vivent ensemble dans des conditions spécifiques d’organisation et de cohésion sociale. ». D’après HYPPOLITE et PARENT (2017), une communauté peut être définie selon trois critères :

- Géographique : elle partage le même environnement local ;
- D’intérêt commun : elle partage les mêmes problématiques ;
- D’identité : elle partage une même identité.

La démarche d’action communautaire exige un travail d’analyse de la communauté, de ses besoins et du **territoire** dans lequel elle s’inscrit. Elle nécessite de sortir des lieux habituels de soin pour **aller vers** les personnes concernées. Elle implique de nombreux acteurs : population cible ; médiateurs qui accompagnent les projets et favorisent l’autonomie du groupe ; professionnels qui donnent une expertise sur le projet ; et élus locaux qui permettent les changements dans les politiques locales. La démarche en santé communautaire s’appuie donc sur des valeurs d’**inter-professionnalité**, de partage de connaissances et de compétences, de travail en équipe et de communication. Elle demande aux acteurs de faire un pas de côté en sortant de leur cadre de pensée traditionnel et de se mettre sur un même pied d’égalité avec les personnes concernées en acceptant

d'apprendre et de recevoir de la communauté. La démarche d'action communautaire ne peut se faire sans la participation entière de la population. Ceci demande aux acteurs de faire preuve de **patience** afin que chacun trouve sa place au sein du projet. Le médiateur a donc un rôle à jouer dans l'impulsion d'une dynamique de groupe et la **valorisation des compétences** de chaque personne afin que le projet final soit le fruit d'une **co-construction** où chacun aura pu s'épanouir en apportant ses propres compétences. Outre l'application directe dans le domaine de la santé, l'action communautaire est aussi un moyen de parvenir à une justice sociale.

### 2.3. La justice sociale

La justice sociale est un **concept politique et moral** correspondant à une **répartition équitable des ressources** et une **solidarité collective**. Elle repose sur les notions d'égalité : donner à chacun les mêmes moyens de départ ; et d'équité : donner à chacun ce qui lui est dû en fonction de sa situation pour que tous puissent atteindre l'objectif visé. La justice sociale vise à **lutter contre les inégalités**, ce qui présuppose une distinction entre les inégalités perçues comme justes car acceptées socialement, et celles **perçues comme injustes** contre lesquelles il faut agir. La justice sociale est un concept complexe, étudié dans de nombreux domaines (sociologie, politique, philosophie, religion, etc.). Il a été évoqué dès le XIX<sup>ème</sup> siècle puis théorisé notamment par John RAWLS philosophe politique dans son ouvrage *Théorie de la justice* de 1971. Il a ensuite été repris par Amartya SEN, économiste et philosophe dans *L'idée de justice*, 2009.

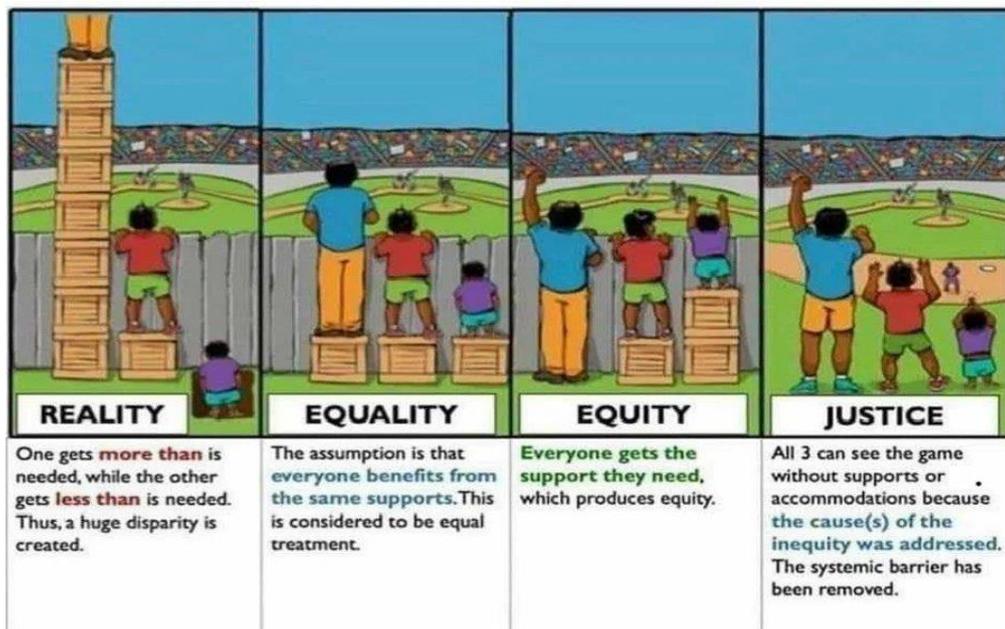


Figure 3 : illustration de la notion de justice : « Tous les trois peuvent voir le match sans adaptation car les causes de l'inégalité ont été éliminées. L'obstacle systémique a été enlevé. » traduction libre, (MAGUIRE ,2016), <http://madewithangus.com/portfolio/equality-vs-equity/>

La notion de justice implique une **transformation de l'environnement** : faire tomber la palissade qui empêche les individus d'éprouver du bien-être. Pour cela, il est nécessaire de mener des actions de transformation sociale.

### 2.3.1. La transformation sociale

La transformation sociale est « [...]un changement fondamental dans l'organisation d'une société, la manière dont les ressources sont distribuées. » (HAAS, FRANSEN et all, 2020, traduction libre). Dans ce **processus collectif** on cherche à comprendre et traiter les causes latentes d'un problème et pas uniquement leurs symptômes visibles. D'après l'Institut pour la Transformation Sociale, les changements peuvent s'opérer à travers une variété de processus : bouleversements politiques, mouvements sociaux, innovations technologiques et restructurations économiques, réponses au dérèglement climatique et aux catastrophes naturelles, changements au niveau de l'expression culturelle etc.

En pratique, la transformation sociale amène à **transformer l'environnement local** pour **favoriser la participation** des personnes et rétablir une justice sociale, sanitaire et occupationnelle. La transformation sociale est un objectif visé par les sciences de

l'occupation puisqu'elle aspire à créer des **opportunités d'occupation** afin que chacun puisse participer pleinement et équitablement à la société. Selon TOWNSEND, « La transformation personnelle et sociale repose sur l'usage de l'occupation [comme] un processus émancipatoire de justice et d'équité. » (TOWNSEND, 1997).

## **2.4. La justice occupationnelle**

### **2.4.1. Les sciences de l'occupation**

La **science de l'occupation** est l'étude des occupations humaines. C'est la discipline centrale en ergothérapie. D'abord traduit par « activité », le terme d'occupation tend à s'imposer dans la littérature francophone depuis quelques années permettant ainsi d'être au plus proche des terminologies « occupational therapy » en anglais et « terapia ocupacional » en espagnol. Malgré cette volonté de démocratiser l'appellation, le terme « occupation » reste peu utilisé par les acteurs du domaine paramédical et social. En effet pour les professionnels, il reste souvent associé aux activités récréatives. Aussi, d'un point de vue historique, il peut renvoyer à l'Occupation durant la Seconde Guerre Mondiale. Ces différentes explications lui confèrent bien souvent une connotation péjorative.

L'**occupation** se définit par **toute activité dans laquelle nous nous engageons et qui nous fait sens**. Elle est un **besoin de base** de l'être humain, qui lui permet de s'épanouir personnellement et socialement puisqu'elle est « le support de la participation à la société » (MEYER, 2013). C'est l'un des déterminants sociaux de la santé présent dans le modèle Pathway de l'OMS (voir figure 2). Les occupations ont une valeur et une organisation différente selon les cultures. En occident, l'occupation est généralement associée au travail rémunéré. Or, elle peut prendre diverses formes : tenue du logement, parentalité, loisir, sport, exercice de son rôle social, bénévolat etc. La valeur des occupations est déterminée par le contexte culturel, social et politique dans lequel elles s'inscrivent. L'engagement dans des occupations significatives permet le développement de compétences propres, l'affirmation d'une identité, et participe au bien-être et à la santé.

Pour Elisabeth TOWNSEND, docteure en ergothérapie, l'occupation est un **outil de transformation sociale et personnelle**. Dans ses écrits, l'autrice fait part d'une urgence à repenser l'organisation de notre société afin de créer des **opportunités occupationnelles équitables** dans l'éducation, la santé, et l'aide sociale, afin que chacun puisse jouir de ses droits occupationnels et participer pleinement à la société.

## 2.4.2. Les droits occupationnels

Les droits occupationnels peuvent être définis par les **possibilités offertes aux individus de s'engager dans des occupations qui répondent à des besoins occupationnels fondamentaux**. Ils ne sont pas inscrits dans la loi. Ils sont des concepts, des idées, des souhaits permettant d'atteindre une justice occupationnelle. Fondée en 1997 par Elizabeth TOWNSEND, la **justice occupationnelle** est « un principe éthique qui reconnaît et promeut le droit de tous les individus et tous les groupes sociaux à accéder équitablement à des conditions de vie qui leur permettent de s'engager dans des occupations de leurs choix à la fois variées et significantes » (LARIVIERE, DROLET et JASMIN, 2019).



Figure 3 : Droits occupationnels et injustice occupationnelle, (LEBOULENGER, 2022)

Les personnes en situation d'exclusion et de précarité sont victimes d'**injustice occupationnelle** : elles bénéficient de moins d'opportunités pour **choisir** et **s'engager** dans des occupations qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs et de réaliser leurs rêves. La littérature recense cinq injustices occupationnelles (voir Figure 3) : la privation occupationnelle, le déséquilibre occupationnel, l'aliénation occupationnelle, la marginalisation et l'apartheid occupationnels.

Un individu subit une **privation occupationnelle** lorsqu'il lui est impossible de s'engager dans une occupation nécessaire ou signifiante à cause de facteurs indépendants de sa propre personne : « sociaux, politiques, économiques, environnementaux, géographiques,

ou interpersonnels » (DUROCHER dans WHITEFORD, 2017). Le **déséquilibre occupationnel** quant à lui se définit à deux niveaux : individuel et sociétal. Au niveau individuel, il se produit lorsque le temps passé à la réalisation d'une occupation est ressenti comme disproportionné et que la participation à cette même occupation se fait au détriment d'une autre. Au niveau sociétal, le déséquilibre apparaît lorsqu'il y a une distribution inégale des possibilités de s'engager dans des occupations significatives, et valorisées. L'**aliénation occupationnelle** correspond à la contrainte de s'engager dans des occupations qui ne font pas sens pour soi. L'**apartheid occupationnel** apparaît lorsqu'une occupation est permise ou refusée pour une personne en fonction de ses critères personnels tels que : l'âge, le genre, la nationalité, le statut social etc. La **marginalisation occupationnelle** se rapproche de l'apartheid occupationnel, cependant l'impossibilité de s'engager dans l'occupation est ici due à des facteurs invisibles tels que des normes sociales ou des attentes culturelles.

### 3. Problématique et hypothèses attendues

Ma formation paramédicale initiale m'a tout d'abord poussée à réfléchir à la situation de ces jeunes hommes sous le prisme de la santé. Dans les précédents paragraphes, j'ai exposé le lien entre santé et facteurs sociaux. L'urgence à réduire les inégalités sociales de santé a été exprimée par divers auteurs et organismes et la nécessité d'agir au-delà du secteur sanitaire a été soulignée par la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé.

Ces faits et mon envie personnelle m'ont conduite à orienter mes recherches vers le domaine social m'amenant ainsi à m'intéresser au concept de transformation sociale. Ayant pour souhait d'utiliser mes apports en ergothérapie dans ce travail de recherche, je me suis tournée vers les sciences de l'occupation puis vers la justice occupationnelle, concept à travers lequel j'ai choisi de traiter ma problématique :

**« En quoi les actions communautaires permettent-elles d'accéder à une justice occupationnelle pour les personnes réfugiées en France ? »**

Plusieurs hypothèses s'offrent à moi :

**-Le Language Exchange Meeting est une action communautaire qui crée des opportunités occupationnelles**

**-La Recherche Action Participative (RAP) est une méthode qui offre des opportunités occupationnelles**

**-Le projet de Language Exchange Meeting à travers la méthode de RAP participe à la transformation sociale**

Pour confirmer ou non ces hypothèses, j'étudierai ici le projet de Language Exchange Meeting mis en place au sein de l'association avec trois jeunes réfugiés vivant dans les résidences sociales de Revivre.

## **4. Méthodologie**

### **4.1. La volonté de tendre vers la méthode de Recherche Action Participative**

En août 2021, Mme N assistante sociale du pôle insertion par le logement de Revivre a contacté Mme S, coordinatrice de la plateforme FAIR afin de lui orienter plusieurs personnes. Celles-ci voulaient créer du lien social avec des gens de leur âge et connaître davantage l'environnement. Mme S m'a alors sollicitée pour les rencontrer.

Dès l'interpellation de l'assistante sociale sur les demandes de ces jeunes, il m'a paru indispensable de les réunir pour trouver avec eux la réponse à leurs besoins. Nous avons donc formé un groupe.

En parallèle, j'ai décidé d'effectuer mon travail de recherche de DIU sur ce projet. Il m'a paru cohérent d'impliquer les membres organisateurs du projet à la rédaction de ce mémoire de recherche. C'est alors que je me suis dirigée vers la démarche de recherche action participative.

La **Recherche Action Participative (RAP)** a pour principe d'**impliquer les personnes concernées** dans l'élaboration de la recherche. Le travail de recherche ne s'effectue plus seulement à travers les yeux uniques du chercheur. Il inclut les « sujets » dans le processus, leur offrant la possibilité de devenir acteurs de la recherche et permet

ainsi d'être plus proche de la réalité. Cette pratique vise l'**émancipation** et le **pouvoir d'agir** à travers une production commune. Elle permet de mettre en place un **projet concret**, une action, visant dans de nombreux cas la transformation sociale. La recherche action participative a pour principe l'horizontalité : chacun doit pouvoir porter sa voix et chaque voix a la même valeur. La participation des acteurs peut se faire à différents niveaux, selon les intérêts, les compétences et les disponibilités de chacun, « de la formulation des questions de recherche à la diffusion des résultats. » (GAUDRIE et HECK). Elle vise à valoriser les savoirs et à faire monter en compétences des personnes qui ne sont pas familières avec la recherche.

Cette méthode est particulièrement adaptée au domaine social puisqu'elle se caractérise par « un engagement politique et idéologique de transformation sociale de la part du chercheur à l'égard des secteurs subalternes de la société. Le chercheur est considéré [...] comme un intellectuel qui milite en faveur des intérêts du mouvement populaire. Dans ce contexte, la recherche-action constitue un important espace de participation sociale et une méthode d'action politique. » (ANADON et SAVOIE-ZAJC dans FONDATION SCIENCES CITOYENNES, 2007).

## **4.2. La construction de l'outil de recherche : le Language Exchange Meeting**

### ***4.2.1. La constitution d'un groupe, la création d'un cadre de confiance et l'émergence d'un sentiment d'appartenance***

Le Language Exchange Meeting s'est créé suite à une succession de rencontres au sein de la plateforme et ailleurs. Le premier rendez-vous a été donné dans les locaux de FAIR pour présenter la plateforme et exposer les objectifs de la rencontre et de celles à venir. Puis nous nous sommes rendus dans un café en centre-ville de Caen afin de faire connaissance. Un intérêt commun s'est développé au travers des interactions. L'un des participants a montré sa volonté de maintenir le lien et continuer les rencontres : il a proposé de créer un groupe What's App pour communiquer ensemble.

Le groupe a continué à se former au fil des rencontres suivantes avec l'arrivée de nouvelles personnes. L'obligation de posséder un pass sanitaire nous a contraints à rester sur la plateforme. Les deux rencontres suivantes se sont déroulées autour de jeux de

société, dans un but de créer une dynamique de groupe et d'instaurer un climat de confiance.

A la quatrième session, je leur ai proposé de créer un projet ensemble pour répondre aux besoins évoqués précédemment.

#### ***4.2.2. La définition du projet***

La cinquième rencontre a été dédiée à l'émergence du projet commun au groupe. Les participants n'exprimant pas d'idées, je leur ai proposé d'organiser un événement régulier sur la base d'un Language exchange meeting (LEM). Ce concept présent à l'international, est un moment de rencontre périodique entre des personnes ne parlant pas la même langue et ne se connaissant pas nécessairement. Il se déroule le plus souvent dans un café ou un bar de centre-ville. Chacun des membres du groupe a approuvé l'idée. Nous avons pu commencer à fixer le cadre de l'événement.

Les questions de la date, de l'horaire et du lieu de rendez-vous se sont posées. L'idée de le faire dans les locaux de la plateforme a rapidement été écartée afin que l'événement se déroule au plus proche des lieux de sortie des jeunes locaux, c'est-à-dire dans un bar en centre-ville pour permettre davantage de mixité sociale. Il a été retenu de proposer l'événement un vendredi sur deux, de 18h à 20h.

#### ***4.2.3. Une visite au Language Exchange Meeting de Rouen***

Le projet restait flou pour le groupe. S a donc proposé d'aller à Rouen assister à un Language Exchange Meeting. Djibril, S et moi avons donc pris la route le soir du 28 septembre 2021 afin de rencontrer l'organisateur et de profiter de l'événement. Ce fut l'occasion pour nous d'observer le fonctionnement du groupe. Leur LEM se déroule chaque mardi dans un bar du centre-ville, de 20h à 23h30. Il est communiqué sur Facebook chaque semaine et par bouche à oreille. Le nombre de personnes présentes est aléatoire d'une semaine à l'autre. La communication entre les personnes se fait majoritairement en anglais, espagnol et Français.

Le retour en voiture a été marqué par un enthousiasme et une effervescence d'idée. C'est suite à cette sortie que le projet a pris tout son sens pour Djibril et S. Elle a donné un modèle sur lequel s'appuyer pour créer notre propre événement :

**« J'ai compris beaucoup de choses là-bas, j'ai regardé le système pour moi, j'ai compris comment il parlait avec les autres. When we was there we take energy for us. C'était bien là-bas pour avoir une première expérience. Pour la prochaine fois on n'a plus besoin d'aller voir, on peut créer un autre projet directement. »**

Le projet maintenant concret dans l'esprit de chacun, nous avons fixé de nouveaux rendez-vous pour commencer l'organisation du Language exchange meeting de Caen.

#### ***4.2.4. L'organisation de l'événement***

La rencontre suivante avait pour objectif de rendre compte de la sortie à Rouen aux autres membres du groupes qui n'étaient pas présents. Nous en avons profité pour discuter du lieu où se ferait le LEM et la manière dont nous le communiquerons à la population caennaise. L'un d'entre nous a proposé de créer une page Facebook pour communiquer l'événement. L'idée de distribuer des flyers dans la rue a été soumise. La rencontre d'après serait dédiée à la présentation du projet à différents gérants de bar du centre-ville. Nous en avons sélectionné trois à la suite de recommandations personnelles et de conseils de Mme S.

Le 15 octobre 2021 nous nous sommes rendus en centre-ville avec Anis et Kamal afin de présenter notre projet aux barmen et de choisir ensemble l'endroit qui nous semblait le plus approprié. Nous avons tenu compte de l'ambiance, du prix des consommations et de l'accueil qui nous avait été réservé. Suite à cela nous avons choisi le bar Le 23, le seul à nous avoir donné une réponse positive.

Une fois le lieu trouvé, nous nous sommes rencontrés à nouveau pour élaborer un flyer à distribuer. Voici le résultat de notre travail commun avec Djibril et Anis.

Anis a également créé une page Instagram pour relayer les informations.



Figure 4 : Affiche du Language Exchange Meeting

#### ***4.2.5. La communication du projet***

Le premier Language Exchange Meeting s'est déroulé le vendredi 17 décembre 2021. A cette date, nous avons seulement communiqué auprès de FAIR. Seuls Mme S, Anis et moi étions présents. A la suite de cela, nous nous sommes rendus à l'université afin de communiquer sur notre nouveau Language Exchange Meeting. L'objectif était d'en informer un maximum de personnes afin d'avoir un minimum de gens présents à la

**« C'était pas normal pour moi, c'était incroyable. Djibril push me. Quand je suis entré dans l'université, shame on me, ça m'a rappelé que je n'ai pas passé l'université dans mon pays. En Afghanistan, tu as quatre choix pour le métier, mon premier choix c'était journaliste. »**

prochaine rencontre. Nous avons fait le choix de distribuer les flyers auprès des étudiants en langue qui représentaient pour nous une population cible qui serait la plus à même d'être intéressée.

Cette action a été vécue différemment par chacun. A s'est senti à l'aise d'aller vers les

étudiants pour leur présenter le projet en anglais. En revanche, cette démarche a fait remonter des souvenirs douloureux à Anis.

La communication a également été faite à tous les bénévoles et salariés de la plateforme par l'envoi d'un mail et par communication orale. Je suis également allée présenter le Language Exchange Meeting en début de cours à quelques bénéficiaires des ateliers socio-linguistiques de FAIR.

#### ***4.2.6. Le déroulé de l'action***

Un mois plus tard, le vendredi 21 janvier 2022, nous avons pris le temps de communiquer l'événement sur d'autres canaux : pages Facebook, affiches. Ce fut une réussite puisque 13 personnes étaient présentes, venant d'horizons différents : certains arrivés depuis 2 mois à Caen, d'autres y vivant depuis quelques années ou encore originaires de la ville. Beaucoup de pays étaient représentés : Afghanistan, France, Colombie, Roumanie, Chine, Somalie. L'ambiance de l'événement a été marquée par la convivialité et le rire. Chacun a pris la parole grâce à un tour de table et des idées de projets sont nées grâce à la mise en relation de certaines personnes entre elles.

Cette première expérience a suscité des questionnements : est-ce que les personnes qui parlaient peu Français vont trouver un intérêt à cette rencontre et vont vouloir revenir ? Pourquoi certains n'ont pas consommé ? Il y a-t-il une cause financière, culturelle ?

Ce fut une première expérience très positive qui a amené l'émancipation des organisateurs : Djibril, Kamal et Anis ont planifié la prochaine rencontre sans moi. Ils ont pris l'initiative de se rendre dans un autre bar qui ne demandait pas de pass sanitaire, pour permettre à tous de participer. 7 personnes étaient présentes dont une qui était déjà venue la fois d'avant.

Le nombre de participants aux Language Exchange Meetings suivants a été très aléatoire : d'aucune personne présente à une dizaine.

## **5. Présentation des résultats et analyse**

Pour rappel, ma problématique est la suivante : « En quoi les actions communautaires permettent-elles d'accéder à une justice occupationnelle pour les

personnes réfugiées en France ? ». Afin d'avoir davantage de clés pour y répondre et confirmer ou non mes hypothèses, j'ai réalisé trois entretiens : un entretien collectif libre avec Djibril et Anis sous forme de rencontre informelle dans un lieu public, un entretien semi-structuré enregistré avec Mme N assistante sociale de deux sessions d'1h10 environ, et un entretien semi-structuré enregistré avec Anis d'1h10.

Avant de questionner les opportunités occupationnelles apportées par le Language Exchange Meeting, il était nécessaire de recenser et comprendre les injustices occupationnelles vécues par les jeunes réfugiés. J'ai donc découpé mes entretiens en deux thématiques : les injustices occupationnelles puis l'apport du Language Exchange Meeting. Mes questions portaient sur la connaissance des participants, leur opinion, leur ressenti et leur expérience. Les résultats sont détaillés ci-dessous.

## 5.1.Des injustices occupationnelles subies...

### 5.1.1. « *Quand tu parles pas Français, you can't enter the population* »<sup>3</sup>

Le Language Exchange Meeting et les entretiens ont mis en évidence l'une des problématiques majeures pour les jeunes réfugiés interrogés : le **manque de maîtrise de la langue française**. La langue n'apparaît plus seulement comme outil d'expression. Elle est perçue comme le prérequis à la participation à la vie sociale, professionnelle, administrative. Elle permet de réaliser ses projets et de jouir de ses droits occupationnels. L'absence de maîtrise du Français entraîne des injustices occupationnelles dans différents domaines.

« **For us, it's the most important, it's language. Quand tu parles pas Français, you can't enter the population.** »<sup>2</sup>

Certains jeunes **isolés** peuvent souffrir d'un **déséquilibre occupationnel** passant une grande partie de leur temps seuls dans leur logement. Ce fut le cas d'Anis qui restait de longues heures enfermé dans son studio avec pour unique occupation significative celle procurée par son téléphone portable. Il perdait alors ses acquis linguistiques, n'étant pas en contact avec des personnes francophones. Anis n'est pas le seul dans cette situation comme a pu le constater Mme N. Les résidents

---

<sup>2</sup> « Pour nous, c'est le plus important la langue. Si tu ne parles pas Français, tu ne peux pas t'intégrer à la population » traduction libre

<sup>3</sup> « Quand tu ne parles pas Français, tu ne peux pas t'intégrer à la population »

qu'elle accompagne lui ont formulé un sentiment d'être « à part » dû à la difficulté de s'exprimer en Français, et une volonté « d'être au contact de la vie sociale française ». Djibril le confirme : « Everyone of us need to go out, to meet people because most of my time I'm alone. »<sup>4</sup>. Ce sentiment d'être **à la marge** de la société est en partie engendré par la difficulté à s'exprimer en Français entraînant une **privation occupationnelle**. Celle-ci a été décrite dans la littérature par Smith en 2005 : « instead of “working, making solid friendships, getting married and having families, they are instead struggling to fill the hours in their days and feeling that they exist on the margins of society” »<sup>5</sup> (SMITH dans SULEMAN et WHITEFORD, 2013). Cette sensation d'être en décalage est renforcée par l'incapacité de réaliser ses démarches administratives seul.

Les difficultés de compréhension écrite ont un impact sur **l'autonomie administrative** des jeunes réfugiés. Ajouté à cela, la **complexité du système administratif Français** les rend dépendants de leur travailleur social. Anis l'exprime ainsi : « Il y a cinq ans que je suis en France, il y a cinq ans que j'ai une sociale avec moi. Pourquoi ? Je suis pas d'accord avec ça. »

Mme N ajoute que le fonctionnement de plus en plus dématérialisé réduit les rencontres humaines et modifie son exercice professionnel. Elle se retrouve à devoir expliquer et simplifier au plus les démarches administratives au détriment de sa fonction propre, et en éprouve des difficultés. Elle déplore de devoir faire certaines démarches à leur place : « Il y a des moments où on galère du coup c'est pas clair pour eux. Donc il y a des moments finalement on finit par se dire “C'est quoi la plus-value de vouloir vraiment tout expliquer ?” Parce qu'on a l'impression de les perdre plus qu'autre chose ». Cette complexité du système administratif renforce la dépendance des jeunes réfugiés à un tiers et accroît les problèmes de communication entre Mme N et les résidents

« Ça fait 4 ans que je suis là Marie, en 4 ans je ne comprends pas ce qui est écrit sur le papier administratif que je reçois. »

---

<sup>4</sup> « Chacun d'entre nous a besoin de sortir,,de rencontrer des gens, parce que la plupart du temps je suis seul. »

<sup>5</sup> « Au lieu de travailler, se former de solides amitiés, se marier et fonder une famille, ils luttent plutôt pour remplir les heures de leur journée avec le sentiment que leur existence se trouve à la marge de la société. » traduction libre

## « Ça devient le parcours du combattant pour les gens »

qu'elle accompagne, engendrant parfois du stress, de la frustration ou de la colère chez l'un et l'autre. Le temps passé à comprendre et effectuer ces démarches administratives laisse l'esprit peu disponible pour des activités de plaisir. Il peut être vecteur de **déséquilibre occupationnel**, ces impératifs étant réalisés aux dépens d'autres activités plus significatives comme le travail ou la formation professionnelle.

En effet, certains réfugiés sont contraints d'abandonner leur **projet d'études** en arrivant en France, comme le souligne Anis. La perte de ses diplômes et son manque de compréhension du Français ne lui permettent pas de suivre des études à l'université. Il est également contraint d'attendre avant de passer le code de la route. L'exemple d'Anis met en avant la **privation occupationnelle** subie par ces réfugiés de moins de 25 ans, qui souhaiteraient continuer leurs études ou passer le permis de conduire mais qui se retrouvent

contraints d'adapter leurs projets en raison de facteurs extérieurs. Un parcours leur est alors proposé, perçu comme commun par Mme N. Peu de place est laissée au choix d'un projet individualisé qui a du sens, entraînant une **aliénation**

« On a l'impression que des fois c'est déjà fait d'avance. [...] Il y a des parcours typiques donc voilà : hop BPI, jeune moins de 25, hop Garantie jeunes, Mission locale... [...] C'est comme si *poum*, on avait le parcours tout pré fait sans tenir compte de ce que lui il envisage. »

**occupationnelle**. Les orientations professionnelles semblent se faire en privilégiant les emplois qui ne nécessitent pas une expression orale poussée, ne permettant pas aux apprenants d'améliorer leur pratique. Par ailleurs, ils sont souvent entourés de nombreux collègues également étrangers. Ce manque de mixité se retrouve aussi au sein des cours obligatoires de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Comme le souligne Mme N, les participants ont pour la majorité la même nationalité ce qui ne favorise pas la pratique du Français pendant les cours. Les réfugiés sont nombreux à le lui verbaliser : « Au cours de Français je suis qu'avec des Afghans. Moi je veux être avec des Français pour apprendre à parler Français. ». Mme N explique ce problème de mixité

par la manière dont les dispositifs sont financés « On fonctionne dans des cases, on crée des dispositifs en lien avec les financements. Ça ne crée pas de mixité. ».

La difficulté à comprendre et s'exprimer en Français entraîne donc chez les jeunes réfugiés une injustice occupationnelle bafouant les droits à l'engagement, à l'équilibre et à la signifiante occupationnels. Cette injustice trouve également son origine dans la précarité financière.

### **5.1.2. « 100€ par mois : t'imagines ? »**

Le **besoin financier** est relevé à plusieurs reprises dans les entretiens, notamment pour les réfugiés de moins de 25 ans. Ils sont pris en un étau entre l'impossibilité de toucher le Revenu de Solidarité Active (RSA) et celle de faire des études pour exercer un emploi suffisamment rémunérateur. Avant de débiter un contrat avec la Mission locale, Anis percevait 25€ par semaine. Ce montant ne lui permettait pas de satisfaire l'intégralité de ses besoins : « 100€ par mois. Avec 100€ je mange, j'ai acheté les vêtements, j'ai fait tout ça, t'imagines ? ». Comme Mme N l'a souligné plus haut, un contrat de Garantie jeune est souvent mis en place pour les réfugiés de moins de 25 ans. Cependant, l'aide financière accordée reste insuffisante pour accéder à un épanouissement personnel. Ils se trouvent alors contraints d'exercer un **emploi complémentaire**. Les jeunes réfugiés se tournent vers un emploi flexible leur permettant de travailler en dehors des heures de formation, qui ne demande pas de qualification particulière ni de maîtrise poussée du Français et qui se situe en centre-ville. L'un des emplois répondant à ces critères est la livraison de repas à domicile. Or, celui-ci représente pour Anis une contrainte, une activité qui n'a nul sens mais qui lui permet de répondre à des besoins sociaux et de loisirs. La dépendance à cet emploi entraîne une **aliénation occupationnelle** : « It is not my type of work. I don't like this kind of work. [...] Si demain le travail me donne un contrat de 6 mois, c'est tout pour moi. Je laisse tout, pas d'Ubereats, rien, je prends un logement, pour vivre tranquillement. Whatever I want to do I will do, I will manage everything. But for the moment, I

**« For the moment I must work hard. Two hours, three hours when I work in Ubereats my all body has a start pain. I know, but how should I do ? »**

must work hard. Two hours, three hours when I work in Uber eats, I have, my all body has a start pain. I know, but how should I do ? What should I do ? Nothing. »<sup>6</sup>

Cette précarité financière amène également à une **privation occupationnelle** de par l'impossibilité de réaliser des projets d'études ou de permis comme expliqué précédemment et souligné par Anis : « If I study, who will pay for my food and house ? »<sup>7</sup>. Elle impacte aussi la vie sociale en empêchant certains loisirs. La priorité devient le travail, au détriment des études comme l'exprime Anis :

« Première chose le travail. [...] Pour gagner de l'argent. [...] Pour vivre normal. [...] Vivre normal tu paies le loyer de la maison, manger quelque chose, [...] choisir, [...] manger une fois par semaine au restaurant, tu peux acheter un bouteille bière, un bouteille quelque chose, rester avec les amis. [...] Avec 150€ Marie... »

« **Pour vivre normal** »

Ces exemples de privation des droits ne sont pas isolés. En effet, l'injustice occupationnelle subie par les réfugiés est relevée dans une étude exploratoire menée par Huot, Kelly et Park en 2016 sur les expériences occupationnelles de personnes contraintes à immigrer dans les pays de l'ouest. Cette étude met en avant que « les personnes issues d'une migration forcée sont confrontées à une privation et un déséquilibre occupationnels, ainsi qu'à une adaptation occupationnelle, un changement occupationnel, une (re)construction de leur identité et de leurs projets futurs » (KRISHNAKUMARAN, BHATT, KIRIAZIS et al, 2022).

Voyons maintenant dans quelle mesure le Language Exchange Meeting favorise la justice occupationnelle des jeunes réfugiés de Caen.

---

<sup>6</sup> « Ce n'est pas mon type de travail, je n'aime pas ce genre de travail. [...] Si demain le travail me donne un contrat de 6 mois, c'est tout pour moi. Je laisse tout, pas d'Uber eats, rien, je prends un logement, pour vivre tranquillement. Tout ce que je veux faire je le ferais, je gérerais tout. Mais pour le moment je dois travailler dur. Deux heures, trois heures, quand je travaille pour Uber eats tout mon corps commence à me faire mal. Je le sais mais comment je pourrais faire autrement ? Qu'est-ce que je devrais faire ? Rien. »

<sup>7</sup> « Si j'étudie qui va payer pour ma nourriture et mon logement ? »

## 5.2....au Language Exchange Meeting : action communautaire pour la justice occupationnelle

### 5.2.1. « *C'est un serious thing what we did* »<sup>8</sup>

Le Language Exchange Meeting apparaît bien comme une **action communautaire**. Il implique des membres de la communauté visée à savoir les réfugiés de moins de 25 ans, habitants à Caen et n'étant pas francophones. Depuis le début, les décisions sont prises en concertation avec tous les membres de l'équipe comme le souligne Anis : « Everything was between us »<sup>9</sup>. Le besoin a été défini ensemble : favoriser les rencontres entre Français et réfugiés. Le projet est implanté localement, dans la ville de Caen. L'équipe est composée de trois jeunes réfugiés qui représentent la communauté et d'une médiatrice, moi-même. Mon rôle a été de proposer un cadre favorable à l'expression de tous, de susciter les rencontres, d'impulser une dynamique de groupe et de valoriser les compétences de chacun en leur donnant des responsabilités. D'autres acteurs sont intervenus durant l'élaboration du projet tels que : la coordinatrice de la plateforme FAIR, l'assistante sociale du pôle logement de l'association Revivre, les bénévoles des ateliers sociolinguistiques, les accompagnants éducatifs et sociaux, le barman du bar dans lequel nous nous rendons et bien-sûr les participants aux différentes rencontres du Language Exchange Meeting. Le projet a suscité chez ses membres un désir d'aller plus loin que les rencontres, comme l'exprime Anis : « We can make it bigger. If we want, we can make it bigger. »<sup>10</sup>. Cette action collective pourrait devenir une action de transformation sociale, impliquant des partenaires d'un autre niveau tels que les élus locaux ou les pouvoirs publics. Cette caractéristique inhérente à l'action communautaire sera reprise dans un prochain paragraphe.

### 5.2.2. « *I can decide what to do in Language Exchange Meeting* »<sup>11</sup>

Le Language Exchange Meeting se révèle être un support qui offre des opportunités de faire des choix. L'inscription du projet comme action communautaire ajoutée à la volonté de me poser comme guide et non comme accompagnatrice ont favorisé la **prise d'initiatives** et de **décisions** des membres du groupe. J'ai agi en gardant

---

<sup>8</sup> « C'est une chose sérieuse ce qu'on a fait »

<sup>9</sup> « Tout se faisait entre nous »

<sup>10</sup> « On peut en faire quelque chose de plus grand. Si on veut, on peut en faire quelque chose de plus grand. »

<sup>11</sup> « Je peux décider quoi faire dans le Language Exchange Meeting »

mon identité professionnelle d'ergothérapeute avec pour ambition de « guider l'élaboration de choix conscients » (CLAVREUL, 2019) permettant ainsi aux membres de jouir de leurs **droits à l'engagement et aux choix occupationnels**. Anis le confirme : « I can decide what to do in Language Exchange Meeting, this is more like pleasure for me. »<sup>12</sup>. Leur proposer de participer à ce travail de mémoire dans une volonté de Recherche Action Participative visait à réduire la privation et l'apartheid occupationnels. Cependant, la RAP s'est révélée complexe par le non-usage d'une langue commune. Cette limite sera détaillée ci-après. Néanmoins, même sans participation à la rédaction du mémoire ou aux entretiens, leur en offrir la possibilité restait à mes yeux un élément important d'égalité, de justice et de pouvoir d'agir.

### 5.2.3. « *To forget some problems we have* »<sup>13</sup>

Le Language Exchange Meeting est perçu par Mme N comme un moment de convivialité où les participants, notamment les jeunes réfugiés qu'elle accompagne, peuvent rompre avec l'isolement en bénéficiant d'un entourage. Le **collectif devient porteur** : « On sait que le travail de groupe, le collectif, ça c'est un levier. ». Pour elle, la présence à l'événement n'oblige pas à une participation active, ils peuvent : « Juste être là ensemble, se réunir, parler s'ils ont envie de parler, juste écouter s'ils ont juste envie d'écouter, juste créer du lien. C'est comme ça que je le vois. ». Peu de retours lui sont faits par les jeunes qui y ont participé « comme s'ils ne l'intégraient pas dans notre accompagnement, c'est à côté ». De plus, elle suppose que leur niveau de Français rend difficile l'expression de leurs émotions vis-à-vis de ce projet. Par ailleurs, il lui semble important que l'événement ne soit pas une fin en soi mais qu'il aboutisse à de nouvelles relations et que des liens se créent en dehors.

Djibril et Anis trouvent en l'événement une bulle de respiration, un **moment privilégié** pour déposer les soucis à l'entrée et profiter de cet instant en compagnie. Djibril soutient « That's why we made the group, to forget some problems we have. »<sup>15</sup>. Anis en profite pour prendre

« **Be happy for a moment, to forget our problems** »<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> « Je peux décider quoi faire avec le Language Exchange Meeting, c'est plus agréable pour moi. »

<sup>13</sup> « Pour oublier les problèmes qu'on a »

<sup>14</sup> « Etre heureux le temps d'un instant, oublier nos problèmes »

<sup>15</sup> « C'est pour ça qu'on a créé le groupe, pour oublier les problèmes qu'on a. »

de l'énergie positive et en retransmettre « I give them something, they will give me something. Recevoir du positif, et le négatif : poubelle. »<sup>16</sup>

Le Language Exchange Meeting est vécu comme un espace temps privilégié pour s'évader quelques heures, se charger en émotions positives, prendre soin de soi et des autres.

#### ***5.2.4. « Le Language Exchange Meeting : c'est comme une école »***

Le Language Exchange Meeting est perçu comme une **école de la culture**. La présence de personnes ayant grandi avec la culture française permet à Anis et Djibril d'observer et de comprendre les habitudes de vie pour s'en imprégner et les reproduire afin de ne plus se sentir en décalage. « Pour comprendre comment vivre en France » exprime Anis. C'est un moment pour apprendre ce qui ne se dit pas, les normes et comportements intériorisés, le **savoir invisible** comme décrit dans cette étude portant sur le rôle des ergothérapeutes auprès des migrants forcés : « [...] the unwritten rules about social and cultural norms, termed by participants as « invisible knowledge »<sup>17</sup> (KRISHNAKUMARAN, BHATT, KIRIAZIS et al, 2022). Anis rajoute que l'événement lui permet de « connaître les limites ». Cette compréhension du mode de vie français se révèle indispensable pour Djibril : « It's so difficult to adapt here. [...] I you was not here, nobody would be coming. For us it's like integration, how we can enter the population. How we can speak each other with other culture. »<sup>18</sup> Djibril souligne ici l'importance du parrainage, la nécessité d'avoir une figure représentant la culture du pays d'accueil, servant de porte d'entrée pour intégrer la population locale. Avec son discours, je me suis alors rendue compte que je n'avais pas seulement exercé un rôle dans l'impulsion du projet, mais que ma présence me positionnait comme figure facilitatrice pour entrer en contact avec les Français. Comme le suggère Blanvoort et al. en parlant des ergothérapeutes, j'ai adopté un « rôle de traductrice, non pas linguistique mais traductrice de la culture et de la société car les réfugiés manquent souvent d'informations

« It's so difficult to adapt here »

---

<sup>16</sup> « Je leur donne quelque chose, ils me donneront quelque chose. Recevoir du positif, et le négatif : poubelle. »

<sup>17</sup> « [...] les règles non-écrites à propos des normes sociales et culturelles, surnommées par les participants « savoir invisible ». ».

<sup>18</sup> « C'est tellement difficile de s'adapter ici. Si tu n'étais pas là avec nous, personne ne viendrait. Pour nous, c'est comme l'intégration, comment on peut se mêler à la population française. Comment on peut chacun se parler en ayant des cultures différentes. »

et d'expérience dans les activités quotidiennes simples qui constituent pourtant les fondements de la participation à la société ». (Blanvoort dans KRISHNAKUMARAN, BHATT, KIRIAZIS et al., 2022, traduction libre)

Anis et Djibril soutiennent l'importance d'avoir reçu une éducation dans le pays d'origine afin de mieux comprendre la nouvelle culture dans laquelle ils évoluent. Selon le pays d'origine, celle-ci peut se montrer troublante, rendant difficile la participation à la vie sociale locale. « Education is also playing the game. When you have education you can understand »<sup>19</sup> exprime Djibril.

### ***5.2.5. « J'ai une idée en tête... Je peux prendre rendez-vous avec le Président ? »***

Comme je l'ai détaillé précédemment, le Language Exchange Meeting se révèle être en partie une action communautaire à travers la méthode avec laquelle le projet a été mené. Pour correspondre pleinement à une action communautaire le projet doit avoir un but de transformation sociale. C'est au fur et à mesure des rencontres et des échanges avec les participants, que cet objectif a pris son sens. Anis, Djibril et Mme N ont tous les trois exposé des barrières à la participation pleine et active des jeunes réfugiés dans la vie locale. Les problèmes de non maîtrise de la langue français et d'incompréhension du système administratif font consensus. Anis et Djibril déplorent le peu d'heures de cours alloué par l'OFII, ne permettant pas une pratique fonctionnelle du Français. Djibril rapporte « Here in France it's nice to accept people but we don't have enough. I can't write French well and I can't read well. It's not enough »<sup>20</sup>. Anis quant à lui a dû compléter les cours de Français par un apprentissage personnel à travers des vidéos ou des exercices sur internet pour en arriver à son niveau d'aujourd'hui. Il exprime son ressenti vis-à-vis du manque de suivi individuel et de la durée de la formation linguistique : « Now they just give us two months cours de Français. Si tu comprends tant mieux, si tu comprends pas je m'en fous. ». Il ajoute « Ba pourquoi j'ai pas parti à l'université ? Parce que je connais pas écrire en Français. Je juste parle. Dans un an, qui va écrire Français ? Dîtes-moi, dans un an tu écris en Dari ? Non c'est pas possible. Ca c'est très important. C'est pour ça que je veux voir le Président. »

---

<sup>19</sup> « L'éducation fait aussi partie du jeu. Quand tu as l'éducation, tu peux comprendre. »

<sup>20</sup> « Ici en France c'est bien, on accepte les gens mais ce n'est pas assez. Je ne peux pas bien écrire le Français et je ne peux pas bien lire. Ce n'est pas assez. »

En réponse à ces problèmes soulevés, Djibril et Anis émettent des suggestions allant dans le sens d'une **transformation du processus d'accueil et d'intégration** des réfugiés en France. Ceci à deux niveaux : linguistique et culturel. Aujourd'hui, la formation linguistique obligatoire prescrite par l'OFII lors de la signature du Contrat d'Intégration Républicaine a pour objectif l'obtention du niveau A1. Une formation complémentaire peut être proposée afin d'atteindre le niveau B1. Ce niveau n'apparaît pas suffisant pour être autonome dans ses démarches administratives, la compréhension écrite étant validée par le niveau B2 « Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité » (Direction de l'information légale et administrative, 2022). Les jeunes réfugiés proposent d'intégrer au processus d'accueil un à trois ans de cours obligatoires comprenant une **formation linguistique plus longue**, un **enseignement d'éléments culturels français** et un **apprentissage du fonctionnement administratif**. Ils voient en cette formation la possibilité d'intégrer ensuite des études supérieures et avoir le choix de leur métier. Anis avance la nécessité d'avoir une **aide financière** de la part du Gouvernement pour l'inscription à l'université. Aujourd'hui, la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est possible pour une personne bénéficiaire de la protection internationale. Cependant, les jeunes réfugiés ne peuvent pour la plupart pas en bénéficier car l'obtention du baccalauréat Français fait partie des conditions exigées. Anis confirme : « We cannot going to university, if we are going they ask a lot of things we don't have. »<sup>21</sup>.

**If you push your French,  
you have chance here to  
study**

Selon les jeunes réfugiés, cette formation linguistique et administrative leur permettrait d'être **moins dépendants des services sociaux** et participer plus rapidement à la société. Anis donne un élément d'explication : « Quand la personne premier jour qu'il arrive en France, dans deux ans minimums il va connaître tout ça, il va écrire en Français, il va parler mieux Français, il a pas besoin de l'assistante sociale. If they give us more like education, it will be very good in here. Because our mind is new, it's not used. ». La littérature va dans ce sens d'après Elizabeth TOWNSEND qui explique que « La quantité et la clarté des informations donnée aux réfugiés avant leur arrivée et après leur

---

<sup>21</sup> « On ne peut pas aller à l'université. Si on y va, ils nous demandent beaucoup de choses qu'on n'a pas. »

installation dans le pays a un impact sur la capacité à développer de nouvelles compétences et s'engager dans de nouvelles occupations.» (TOWNSEND dans WHITEFORD, 2013, traduction libre)<sup>22</sup>.

Ce projet d'action communautaire vise la transformation sociale sous un autre aspect : celui de la **réduction des discriminations**. Mme N remet en cause l'organisation des financements. Selon elle, la manière dont les subventions des dispositifs sont distribuées participent à la mise à l'écart de certains groupes de population. Alors qu'auparavant une enveloppe globale était accordée, aujourd'hui une subvention est allouée pour la création d'un dispositif spécifique accompagnant une population spécifique. Par ailleurs, au sein d'une même association, les financements peuvent être divisés, ce qui ne favorise pas la mixité.

Le Language Exchange Meeting offre une occasion de **diminuer les préjugés** envers les réfugiés, préjugés subis au quotidien par Anis et Djibril. Ces derniers appuient l'importance de développer les interactions entre les réfugiés et les Français pour qu'ils ne soient plus considérés seulement par leur statut juridique ou culturel mais pour la personne entière qu'ils sont. Anis peut en témoigner : « Pour les Français aussi c'est très important pour connaître nous. Par exemple je suis Afghan. Des fois les Français, par exemple une fille, quand je dis bonjour ils répondent pas parce qu'ils pensent que je suis un réfugié afghan, je suis une musulman de *ooh* like this, tu vois. [...]

Je suis une normale personne. ». Pour éviter ces situations discriminantes, des comportements d'autocensure sont parfois mis en place comme par Anis qui adapte sa tenue vestimentaire.

« **Je suis une normale  
personne** »

---

<sup>22</sup> « The amount of information provided prior to and on arrival in a new country can therefore impact on one's ability to build new skills and engage in transforming occupations (Townsend, 1997) »

« Quand j'arrive en France c'est pas bon que je garde mes vêtements Afghans. Si je les garde et que je te dis bonjour, tu ne me réponds pas parce que j'ai mes vêtements Afghans. »

Ce comportement se rapproche du processus d'assimilation selon le modèle des stratégies d'acculturation de Berry comme l'illustre le tableau ci-dessous. Les nouveaux arrivants renoncent à leur

culture d'origine pour intégrer la langue et la culture de la majorité d'accueil. Afin de tendre davantage vers un processus d'intégration, la réduction des préjugés générés par la population du pays d'accueil envers les réfugiés se montre nécessaire.

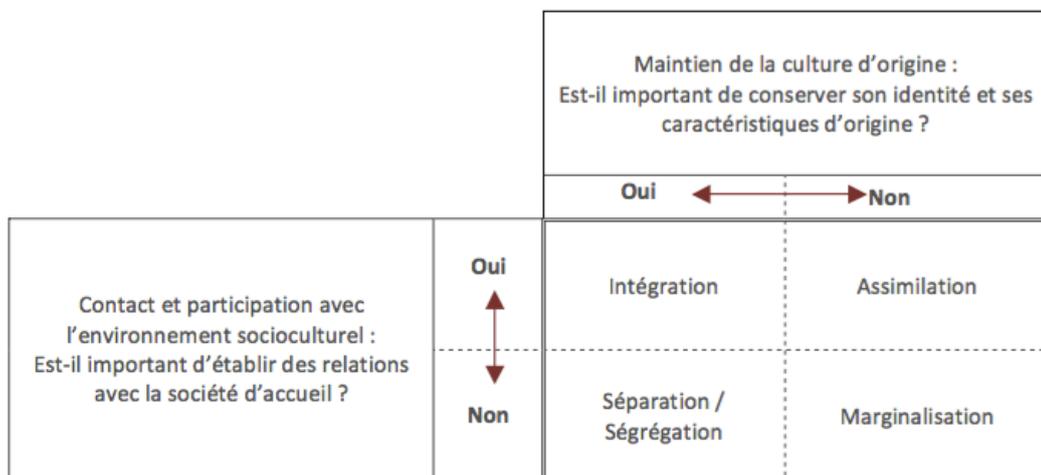


Figure 5 : Modèle des stratégies d'acculturation selon Berry et Sam, 1997,

<https://www.wikiwand.com/fr/Acculturation>

Le Language Exchange Meeting grâce au cadre dans lequel il se déroule apparaît comme une opportunité d'aller au-delà des idées reçues en favorisant les interactions entre personnes issues de différentes cultures : celles de la population française et celle des réfugiés. Ces interactions couplées à un cadre bienveillant vont en faveur d'une diminution des préjugés. En effet selon Arnaud BEAL : « Le contact entre membres de différents groupes sociaux semble avoir des effets bénéfiques, surtout si ce contact a lieu dans des conditions d'égalité des statuts, d'absence de compétition, impliquant des buts communs, et s'il est cautionné par l'autorité » (BEAL, 2022). Le Language Exchange Meeting ne vise donc pas seulement les réfugiés mais a aussi une action auprès de la

population locale française. Anis le soutient : « Pour les Français aussi je crois c'est plus important pour venir dans cet Language Exchange Meeting pour connaître nous, le Africain, le Afghan, le...Arabe. Tout le monde. Tu vois ? [...] Les problèmes de racisme tout ça, il va finir rapidement comme ça. »

En encourageant les participants à se focaliser sur la personne avec qui ils parlent plutôt que son appartenance culturelle et sociale et en favorisant l'identification des réfugiés à un groupe supra-ordonné tel que les habitants de Caen, le Language Exchange Meeting participe à la diminution des préjugés ce qui va en faveur de la justice occupationnelle.

## **6. Limites**

### ***6.1.1. La justice occupationnelle : un concept né en Occident***

Tout au long de ce travail de recherche, j'ai cherché à déterminer par quels moyens les jeunes réfugiés pouvaient jouir de leurs droits occupationnels. Ce terme m'a valu plusieurs explications pour Djibril et Anis et une remise en question de mon point de vue. Lors de nos échanges, j'ai été étonnée de mon indignation visiblement supérieure à la leur. Ici je questionne leur possibilité de s'engager, de faire des choix en prenant comme référentiel les possibilités accordées en France. Or Anis et Djibril m'ont mis face à leur réalité, celle pour laquelle ils ont quitté leur pays d'origine. La possibilité de choix y est nettement plus restreinte comme en Afghanistan pays de naissance d'Anis où l'éducation privée et payante n'est pas accessible pour tous les enfants ou encore comme le simple fait de boire une bière en terrasse n'est pas autorisé. Les problématiques y sont plus vitales comme le suggère Djibril en parlant de la Somalie : « In my country, people die for water »<sup>23</sup>. La première réaction d'Anis en voyant l'illustration de la justice sociale (figure 3) a été la suivante : « In my country, that would never be possible »<sup>24</sup>

Ces échanges avec Djibril et Anis m'ont permis de réaliser l'importance d'avoir conscience de nos propres références qui déterminent notre point de vue et de ne pas oublier que l'autre à qui l'on s'adresse pense et s'exprime avec un autre cadre de référence

---

<sup>23</sup> « Dans mon pays des gens meurt pour l'eau »

<sup>24</sup> « Dans mon pays, ça ne serait jamais possible. »

posé par son histoire, sa culture, son identité. Comme l'indiquent Aakifah SULEMAN et Gail Elizabeth WHITEFORD, il est important de savoir si les personnes ont subi une privation occupationnelle dans leur pays d'origine pour mieux comprendre leur engagement occupationnel, leur volonté et leur capacité à faire des choix ou à s'autocensurer. Par ailleurs, le concept de justice occupationnelle sur lequel je m'appuie est un concept qui a été élaboré dans le « Nord global » où il y est donc adapté. Comme le rapporte l'interview de Gail WHITEFORD et Lilian MAGALHAES dans le Journal brésilien d'ergothérapie, c'est un concept situé dans l'espace et dans le temps qui demeure en constante évolution. Je réalise donc également ici l'importance de situer historiquement les concepts sur lesquels les auteurs s'appuient pour effectuer leur recherche.

### ***6.1.1. La RAP : vraiment faite pour tous ?***

Il a été difficile d'appliquer la méthode de Recherche Action Participative à la hauteur de ce que j'aurais voulu. Premièrement dans l'organisation des rencontres en elles-mêmes. Il semblait que nous n'avions pas les mêmes priorités Anis, Djibril et moi. Se retrouver pour organiser les prochaines rencontres me paraissait primordial pour mon travail de recherche. Djibril n'est pas venu à plusieurs reprises car d'autres tâches et activités l'emportaient sur le Language Exchange Meeting, notamment les démarches administratives. Hormis le côté organisationnel, ces tâches semblaient ne pas lui laisser l'esprit disponible pour s'investir dans le LEM « Je viendrai quand tout sera réglé. » m'a-t-il dit un jour. Des difficultés d'ordre organisationnel se sont également posées. Il est difficile de maintenir les rencontres le vendredi soir car nous pouvons rarement nous rendre disponibles en même temps. Djibril est en formation et se sent épuisé lorsqu'il rentre ; Anis travaille avec des horaires tardifs et pour ma part je ne suis pas souvent à Caen le vendredi soir. Je me suis retrouvée à plusieurs reprises seule à assurer une présence au bar pour tenter de mettre en route une routine afin d'inscrire l'événement dans l'agenda caennais mais note inconstance persiste. Ces situations m'ont amenée à me questionner sur le sens que le projet a pour chacun des membres du groupe. Par ailleurs, en discutant avec Djibril, celui-ci m'a confié éprouver du stress lors de ces rencontres à l'idée de découvrir de nouvelles personnes. C'est pourquoi les soirs où il rentre fatigué de sa formation, il ne trouve pas l'énergie pour dépasser cette anxiété et venir au LEM. Cette confession a été une surprise pour moi qui voyait Djibril comme quelqu'un

d'avenant, à l'aise avec les autres participants. Cela m'a confortée dans l'importance de dialoguer et de verbaliser après une action.

Un point important à souligner est que la priorité accordée à une activité et son degré d'autonomie dans sa réalisation est définie également par la culture. Comme l'écrit IWAMA, « [...] il existe des cultures entières où l'action individuelle n'a pas le même degré de valeur et de priorité » (IWAMA dans SULEMAN et WHITEFORD, 2013, traduction libre). Certaines occupations se pensent et s'effectuent de manière collective, l'importance accordée à l'autonomie individuelle n'est pas la même. Nous devons être vigilants à ne pas appliquer notre modèle occidental à tous mais au contraire à questionner chaque personne sur l'importance qu'elle accorde à la réalisation individuelle d'une occupation.

L'application de la méthode de Recherche Action Participative en elle-même s'est révélée ardue. J'ai eu des difficultés à présenter à Anis et Djibril l'intérêt de cette démarche et de leur faire prendre conscience à quel point je leur proposais de s'investir. J'ai été embarrassée de constater qu'ils ne se sentaient pas au même niveau que moi dans le projet. Djibril m'a souvent répété « You're the boss »<sup>25</sup> malgré mes tentatives de lui expliquer que je n'étais pas à la tête de ce projet mais que c'était notre projet à tous. Il m'a fallu leur expliquer des termes techniques avec lesquels ils ne sont pas familiers. La langue aurait présenté une barrière s'ils avaient voulu participer à la rédaction du manuscrit. La RAP reste pour moi une méthode profondément intéressante mais chronophage et moins accessible avec certains publics comme les allophones qui nécessiterait pour ma part une formation et un accompagnement. A ce jour, il ne m'est pas possible de valider mon hypothèse portant sur la participation de la RAP à la transformation sociale.

« You're the boss »

### ***6.1.2. L'occupation dépendante de la consommation ?***

Lors d'une interview réalisée avec Anis dans le cadre d'un projet vidéo, on m'a demandé de le décrire. J'ai remarqué le soin qu'il porte à sa présentation : son apparence vestimentaire stylée ; ses accessoires, son vélo électrique et son portable dernier cri. Lors de notre entretien pour ce mémoire, Anis m'a expliqué l'une des raisons de cette attention

---

<sup>25</sup> « C'est toi la chef »

qu'il porte au matériel. Ce n'est pas l'envie de l'objet pour l'objet qui le pousse à l'acheter, mais le message qu'il va pouvoir véhiculer à travers celui-ci. « Non c'est pas important l'Iphone. Mais des fois il y a petites choses, pour les parents, la famille, il y a un grand-chose. [...] If you buy small things, "Ooh you have this : good ! ", They think that you live good, they think that you have everything. [...] Before I have Iphone8, they were "Oh you don't have money. If you want I will send you". »<sup>26</sup>. A travers l'acquisition d'un portable onéreux, Anis affirme son désir d'être indépendant financièrement. Il montre à ses parents qu'il ne manque de rien, qu'il se nourrit suffisamment, qu'il vit bien et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. L'achat de matériel représente donc une occupation régulière pour Anis. L'occupation est-elle donc réduite à la consommation ? Beaucoup d'entre elles ont un coût : faire du shopping, manger dans des fast-foods, boire un verre en terrasse, faire une séance de sport en salle etc. Suffit-il alors de répartir équitablement les ressources financières et matérielles pour assurer les droits occupationnels ? Partant de ce postulat, la justice occupationnelle pourrait donc être vue comme un vecteur du capitalisme. Ici Anis s'appuie sur la représentation de la richesse et du bien-être par le fait de posséder du matériel. Or selon la théorie des capacités d'Amartya SEN, il ne suffit pas d'avoir des ressources pour accéder au bien-être, il faut être en mesure de les transformer pour être libre d'accomplir ses désirs. Il fait part de la nécessité d'égaliser les capacités, c'est-à-dire donner la possibilité à tous les individus de transformer leurs biens économiques ou leurs droits en fonctionnements concrets. Ceux-ci se rapportent à « [...] des états et des actions constitutifs du bien-être des individus. » (BENICOURT, 2007). Ils peuvent être simples tels que se nourrir, être éduqué, être en bonne santé, ou complexes comme être heureux, participer à la vie de sa communauté etc. Dans le Language Exchange Meeting, l'occupation n'a pas pour objectif la consommation d'une boisson au bar, mais bien d'atteindre un bien-être à travers la création de lien social. Son enjeu est de permettre aux participants de transformer leurs ressources économiques et leurs droits occupationnels en lien social. Le LEM représente ici un outil témoignant et revendiquant la nécessité d'assurer politiquement les conditions de cette transformation. Pour que l'Iphone 8 d'Anis ne soit pas seulement une marque de richesse mais qu'il puisse s'en servir pour appeler ses amis du LEM.

---

<sup>26</sup> « Si tu achètes des petites choses « Ooh tu as ça, c'est bien ! ». Ils pensent que tu vis bien, ils pensent que tu as tout. [...] Avant que j'aie l'Iphone 8, ils disaient « Oh tu n'as pas d'argent. Si tu veux je vais t'en envoyer. ».

### ***6.1.3. Le futur du projet***

Plusieurs idées sont ressorties spontanément pour faire évoluer le projet. Anis a proposé de faire un article dans le journal local avec une illustration de nos trois mains de différentes couleurs les unes dans les autres pour appuyer la diversité de nos origines. Il a également soumis l'idée de porter nos revendications sur le manque de formation linguistique et culturelle à un autre niveau.

Seulement, au moment de l'écriture de ce mémoire, les rencontres du Language Exchange Meeting s'essouffent. Le découragement nous touche tous. Il nous est de plus en plus difficile de se retrouver et Anis exprime une lassitude de ne voir que des réfugiés aux rencontres et peu de Français. Pour faire face à ce problème, il propose de modifier la fréquence et la date pour fixer un autre jour de rencontre, au milieu du mois.

## **7. Conclusion et ouverture**

Les actions communautaires sont un outil de transformation sociale qui participent à satisfaire une justice sociale pour tous les individus. La transformation sociale est un processus complexe dont l'aboutissement à un résultat concret nécessite du temps. A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas affirmer que le Language Exchange Meeting constitue un outil de transformation sociale. Cependant, les résultats indiquent qu'il participe à une transformation occupationnelle autant pour les organisateurs que les participants. Les opportunités d'occupation créées par le LEM ont permis aux individus de jouir de certains de leurs droits occupationnels, permettant ainsi d'aller vers l'instauration d'une justice occupationnelle.

Ces résultats encourageants m'amènent à vouloir porter plus loin le projet afin que davantage de personnes y prennent part et qu'il aboutisse à un changement durable pour les habitants de la ville. Ce travail de mémoire dans le cadre du diplôme inter-universitaire m'a donné l'envie de développer la recherche francophone en Sciences de l'occupation. Les interventions et les rencontres avec les étudiants m'ont confirmé que les ergothérapeutes ont un rôle à jouer auprès du public en situation d'exil mais également auprès de la population d'accueil. Dans sa Clinique de la mondialité, Daniel DERIVOIS invite à penser le monde dans son ensemble et soigner non seulement les personnes en situation de migration mais aussi celles qui portent un regard sur ces individus. Ce travail

de recherche m'a amenée à me questionner plus personnellement sur les valeurs et principes qui m'animent et me portent à agir. Pour quelles raisons je m'investis pour les personnes réfugiées sans avoir été concernée par l'exil ? Pourquoi cela semble si difficile pour d'autres d'entrer en contact avec des étrangers ? Dans un monde où grâce aux réseaux sociaux, il est possible d'interagir instantanément avec un individu se trouvant à des milliers de kilomètres, pourquoi paraît-il si difficile d'entrer en relation avec le réfugié qui habite près de chez soi ? Un élément de réponse pourrait se trouver du côté de la Mondialité. Avec ce concept, Edouard GLISSANT nous questionne sur notre peur de se perdre en allant vers l'autre, peur qui aboutit à un égocentrisme. Or pour le philosophe, aller vers l'autre, ce n'est pas s'abandonner. Au contraire, la mondialité permet l'échange avec l'autre et le change. Elle permet de se maintenir tout en devenant autre à travers l'interaction avec l'étranger. C'est en transformant cette pensée dans l'imaginaire collectif qu'on retrouvera la diversité et toute sa richesse, étouffées par la mondialisation. En prenant conscience que l'autre ne nous fait pas perdre notre identité, qu'au contraire il la façonne, nous pouvons ainsi porter sur lui un regard curieux et bienveillant et apporter de l'humanité dans nos sociétés. Dans la continuité de GLISSANT, Daniel DERIVOIS appuie la nécessité d'éduquer à la mondialité, à la diversité du monde, en prenant comme référentiel l'Humanité. J'ai alors pour espoir que ce modeste écrit plantera une graine dans l'esprit de ceux qui me liront. Qu'elle germe au fil de leurs réflexions et expériences et qu'ils trouvent le courage de porter un regard humaniste sur cet autre qui est finalement un peu soi.

## 8. Bibliographie

- Articles :

BENICOURT Emmanuelle, *Amartya Sen : un bilan critique*. Cahiers d'économie Politique, 2007, No. 52, p. 57-81.

CASTRO DE JONG Daniela, SY Michael Palapal, TWINLEY Rebecca et al. *(Des)Connections between occupational justice and sociale justice : an interview with Gail Whiteford and Lilian Magalhães*. Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional, 2022, Vol.30, No.Spe, p1-7

CLAVREUL Hélène. *La participation sous l'angle biopsychosocial et rencontre avec les modèles de soin anglo-saxons : changement de posture de l'ergothérapeute en France ?* dans Participation, occupation et pouvoir d'agir : plaidoyer pour une ergothérapie inclusive (Paris), Association Nationale Française des Ergothérapeutes, 2019, p25-47, 479p.

DE HAAS Hein, FRANSEN Sonja, NATTER Khatarina et al. *Social transformation*. (Amsterdam), International Migration Institute, 2020, 46p.

DUROCHER Evelyne. *Occupational justice : a fine balance for occupational therapists* dans *Occupational therapies without borders : integrating justice with practice, second edition* (Grande-Bretagne), Elsevier, 2017, p.8-18, 637p

GODRIE Baptiste et HECK Isabel. *L'approche participative, la recherche-action et leurs principales stratégies d'enquête et d'inclusion des groupes subalternisés* dans *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. (Québec), Science et bien commun, 2021.

KRISHNAKUMARAN Thivisa, BHATT Meera, KIRIAZIS Konstantina et al. *Exploring the role of occupational therapy and forced migration in Canada*. Canadian Journal of Occupational Therapy, CAOT, 2022, p1-11.

LARIVIERE, Nadine, DROLET, Marie-José, et JASMIN Emmanuelle. *La justice sociale et occupationnelle* dans *Des sciences sociales à l'ergothérapie. Mieux comprendre*

*la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation.* (Québec), Les Presses de l'université du Québec, 2019, p. 129-153, 356p.

MONIN Michèle. *L'approche communautaire en ergothérapie : projet d'action sur des déterminants sociaux impactant l'occupation de certains publics* dans Participation, occupation et pouvoir d'agir : plaidoyer pour une ergothérapie inclusive. (Paris), Association Nationale Française des Ergothérapeutes, 2019, p343, 479p.

SULEMAN Aakifah et WHITEFORD Gail Elizabeth. *Understanding Occupational Transitions in Forced Migration: The Importance of Life Skills in Early Refugee Resettlement.* (Sydney), Journal of Occupational Science, 2013, Vol.20, No.2, p201-210.

TOWNSEND Elizabeth. *Occupation : Potential for Personal and Social Transformation.* (Australia), Journal of Occupational Science, 1997, 8p

- Ouvrages :

DIAKIOS Sakellariou et POLLARD Nick, *Occupational therapies without borders : integrating justice with practice, second edition.* (Grande-Bretagne), Elsevier, 2017, 637p

MEYER Sylvie. *De l'activité à la participation,* (Paris), De Boeck - Solal, 2013, p. 59, 288p.

- Documents et rapports :

ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE. *Commission des déterminants sociaux de la santé : rapport du secrétariat* (Genève), OMS, 2009, 6p.

FONDATION SCIENCES CITOYENNES. *La recherche participative comme mode de production des savoirs : synthèse du rapport,* 2013 8p.

HAUTE AUTORITE DE SANTE. *Projet stratégique 2019-2024.* 2018, 26p.

MOLEUX, Marguerite, Françoise SCHAETZEL, et Claire SCOTTON. *Les inégalités sociales de santé : Déterminants sociaux et modèles d'action - Rapport,* Inspection générale des affaires sociales, 2011, 124p.

OMS EUROPE. *Déclaration d'Alma Ata,* (Alma Ata), 1978, 3p.

- Sites internet :

<http://madewithangus.com/portfolio/equality-vs-equity/>

<https://promotionsantebretagne.fr/>

<https://www.revivre-asso.com/nos-actions/pole-aola-accueil-orientation-logement-adapte/fair/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34739>

<https://www.wikiwand.com/fr/Acculturation>

<https://youtu.be/n-ttTmzUDjM> : Clinique de la mondialité et héritages identitaires

- Cours :

Préjugés et domination, BEAL Arnaud, (Saint Etienne), 2022



Université Claude Bernard  Lyon 1

## **Le Language Exchange Meeting : un pas vers la justice occupationnelle**

Mots clés : Justice occupationnelle, droits occupationnels, réfugiés, action communautaire, transformation sociale

Les actions communautaires visent la justice sociale à travers des transformations dans les politiques locales. Ce travail de recherche propose ici d'étudier le projet de Language Exchange Meeting mis en place à Caen, par et pour des jeunes réfugiés au sein de l'association FAIR, à travers l'angle des sciences de l'occupation. L'enjeu est de questionner dans quelles mesures ce projet d'action communautaire, réalisé dans l'idée d'une recherche action participative, permet de tendre vers une justice occupationnelle pour les participants. Les résultats ont montré que les jeunes réfugiés caennais sont victimes d'injustices occupationnelles. Ici, le Language Exchange Meeting s'est révélé être un outil permettant de jouir de leurs droits occupationnels. Il se pose également comme témoin de la nécessité de transformer les politiques publiques afin d'assurer une justice occupationnelle pour tous les individus.